

Compte-rendu :

1^{ère} réunion plénière du 19 juin 2025

1. Présentation de la démarche « Politiques numériques pour tous les territoires »

Afin d'aider les plus petites intercommunalités à déployer pleinement leurs projets numériques, le réseau des Interconnectés et Intercommunalités de France ont lancé un groupe de travail stratégique, dédié aux communautés de communes et communautés d'agglomération de moins de 200 000 habitants.

Cette démarche prend la forme de 3 réunions plénières les 19 juin, 18 septembre et 9 décembre 2025, qui visent les objectifs suivants :

- Qualifier les difficultés auxquelles se heurtent les collectivités
- Identifier les facteurs et besoins externes aux collectivités
- Faciliter l'échange d'expériences entre pairs et la mutualisation des ressources
- Porter leurs revendications auprès des institutions nationales.

Le site internet et les ressources de ce groupe de travail sont accessibles en vous inscrivant via le lien suivant : <https://www.evenements.interconnectes.com/petites-collectivites>.

2. Les représentants des partenaires de la démarche

- **Marlène le Dieu de Ville**
 - Vice-Présidente, Communauté de communes (CC) de Lacq-Orthez
 - Vice-Présidente d'Intercommunalités de France en charge du numérique
 - Co-présidente de la Commission numérique
- **Clément Baylac**
 - Conseiller économie, Intercommunalités de France
- **Matthieu Brient**
 - Conseiller, les Interconnectés
- **Jules Podczaski**
 - Conseiller numérique, les Interconnectés
- **Laure Casellas**
 - Chargée de communication et de déploiement à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

3. Propos d'accueil de Marlène le Dieu de Ville

Raisons de lancer cette démarche :

- Mieux se connaître les uns les autres
- Qualifier les besoins et difficultés rencontrés et savoir comment les collectivités les traitent (« même si on est compétent on ne peut pas tout faire »)
- Peser collectivement pour « faire redescendre sur terre l'État »
- Élaborer une feuille de route d'accompagnement (exemple : accompagnement technique et financier de l'ANSSI pour monter en compétences en matière de cybersécurité)

4. Les collectivités présentes s'étant exprimées

	Personnes présentes	Interventions
CC de la Beauce Loirétaine	Francine Moronville , DGS	• Grands pôles de développement économique (laboratoires Servier, production de céréales, base aérienne) • Membre d'un syndicat de DG de collectivités • Difficultés pour mettre en œuvre certaines décisions (dématérialisation) • Garder un lien physique avec les usagers (pour un service public à visage humain)
Communauté d'agglomération (CA) Épernay Agglo Champagne	Anne-Laure Grimpert , responsable des travaux de l'assemblée et du numérique	• 47 communes • Numérique en interne (dématérialisation des factures, des dossiers d'urbanisme) • Sentiment d'être « laissé pour compte » (manque de moyens affaiblit le service public) • Intérêt pour les échanges entre pairs
CA de Blois (Agglopolys)	• Damien Bertrand, DGA • Francis Béguet, directeur du numérique	• DGA moyens et ressources mutualisé avec le centre d'action sociale • Conscience des actions et des difficultés sur la cybersécurité • Vigilance en matière de numérique responsable • IA « prise à bras le corps » (expérimentation de Delibia) • Interrogation pour structurer une politique de la donnée • Intérêt pour les « bonnes idées des autres territoires »

CA Royan Atlantique	Bruno Ledos , directeur du pôle Aménagement durable et mobilité	• DSI importante pour travailler avec d'autres collectivités • Formation en interne en matière de cybersécurité (en lien avec l'ANSSI) • Portail citoyen en développement (consultation citoyenne) • « Grosses marges de progression » • Documents-cadres qui posent plusieurs questions (IA générative, open data, accessibilité, sobriété numérique)
CA Villefranche Beaujolais Saône	Corentin Leblanc , DSI	• DSI mutualisé (facilitation pour mener des projets) • Besoins et contraintes hétérogènes • Plusieurs actions menées : dématérialisation (autour du SIG), stratégie numérique responsable élaborée • Difficultés sur l'inclusion numérique (notamment dans les communes plus rurales) • Que faire pour faciliter l'accès au numérique pour les plus petites communes (ex : archivage électronique) ?
Ville de Nancy (104 000 habitants)	Xavier Mic , chargé de mission prospective	• DSI mutualisée avec la métropole de Nancy • Ne pas oublier le traitement des agents dans l'inclusion numérique et la dématérialisation • Expérimentation sur l'IA (Delibia pour les agents et chatbot pour les usagers) • Intérêt pour le portage de réflexion global (« l'État a tendance à avancer à marche forcée »)

5. Les moyens financiers (en réaction aux chiffres du baromètre)

Inquiétudes et difficultés pour dégager des financements

- Difficultés sur la partie fonctionnement (à laquelle est de plus en plus lié le numérique)
- **Damien Bertrand (Agglopolys)** : effet silo entre des besoins croissants pour la partie fonctionnement en matière de numérique (en ayant conscience qu'on est souvent « captifs d'un certain nombre d'éditeurs de logiciels ») et la pression budgétaire qui tend à réduire les moyens dédiés
- **Corentin Leblanc (CA Villefranche Beaujolais Saône)** : effet ciseau lié à la croissance de certains coûts des licences annuelles et de solutions numériques

6. Les pratiques de mutualisation (en réaction aux chiffres du baromètre)

« Travail de prise de conscience et de prise en compte à tous les niveaux » à mener selon Marlène Le Dieu de Ville

- **Francine Moronville (CC Beauce Loirétaine)** : acculturation à mener auprès des élus et formation des intercommunalités pour qu'elles orientent les maires vers les dispositifs dédiés (dont elles sont le premier relais), craintes des maires sur des sujets où l'intercommunalité ne peut pas les rassurer (faute de DSI)
- **Damien Bertrand (Agglopolys)** : absence de mutualisation avec les communes-membres de l'agglomération (faute de moyens) mais liens avec le GIP Recia (notamment sur la cybersécurité) pour jouer le « facilitateur » auprès des maires (« des solutions sont à trouver »)

Adhésions mentionnées

- **Francine Moronville (CC Beauce Loirétaine)** : adhésion à un groupement d'intérêt public porté par la région (GIP Recia, qui sert de DPO¹)
- **Damien Bertrand (Agglopolys)** : adhésion à un consortium pour l'archivage électronique (Légiris)

7. Questionnaire et obligations légales

Difficultés en matière de données

- **Damien Bertrand (Agglopolys)** : difficultés à collecter de la donnée « propre », problème d'acculturation des agents sur la donnée (comment la collecter, la stocker et la mettre en valeur) alors que l'enjeu très important pour l'avenir (IA)
- **Corentin Leblanc (CA Villefranche Beaujolais Saône)** : difficultés sur la visibilité et les retours d'expérience (en-dehors des métropoles) rendant « frileux » les élus sur l'intérêt de valoriser la donnée, acculturation à mener (certains agents estimant que la donnée relève de la communication)
- **Francine Moronville (CC Beauce Loirétaine)** : importance de faire témoigner des petites structures pour lutter contre le sentiment de ne pas être concerné (« ce n'est pas pour nous ») et avoir des retours d'expériences à porter auprès des élus et des agents des plus petites intercommunalités
- **Francis Béguet (Agglopolys)** : les éditeurs de logiciels « doivent prendre leur part » pour faciliter la publication des données dont ils disposent (facteur décisif pour les collectivités dont « les petites mains » ne seraient plus autant sollicitées)
- **Marlène le Dieu de Ville** : sujet de la donnée majeur d'autant plus avec l'IA (« il n'y a pas d'IA sans gouvernance de la donnée »), rôle des formations actions dispensées par les Interconnectés pour maîtriser l'environnement donnée lié à des politiques publiques (piste de travail)

¹ Délégué à la protection des données

Coûts des actions menées

- **Francis Béguet (Agglopolys)** : « Effort du haut » nécessaire pour mener des actions de fond, ainsi que l'impulsion donnée par les élus dans les directions métier (sans quoi « il ne se passe pas grand-chose »)
- **Xavier Mic (Nancy)** : les expérimentations « ça coûte de l'humain » (savoir-faire technique apporté par la métropole) mais « ce sont les petites mains » qui les mettent en œuvre (d'où la nécessité d'avoir des moyens)

Intérêt de la feuille de route numérique responsable : « ça a permis d'ouvrir des portes » (Corentin Leblanc, CA Villefranche Beaujolais Saône)

- **Corentin Leblanc (CA Villefranche Beaujolais Saône)** : intéressant de faire une feuille de route qui donne une dimension politique au numérique (au-delà de la sobriété, avec l'inclusion, le RGAA) votée en conseil communautaire (espaces de dialogues ouverts)
- **Marlène le Dieu de Ville** : la feuille de route permet de « mettre de l'ordre dans ses idées », mieux se connaître, savoir où l'on veut aller et mieux le faire comprendre aux élus (« on peut tout y mettre »)

8. Éléments pour construire un plaidoyer national : l'enjeu de l'accessibilité

Les difficultés rencontrées

- **Xavier Mic (Nancy)** : sujet d'accessibilité « traité mais pas dans sa complexité »
- **Francis Béguet (Agglopolys)** : « on n'a jamais les moyens de faire de l'accessibilité le premier critère de choix » (responsabilité des éditeurs pour améliorer l'accessibilité de leurs logiciels pour qui la fonctionnalité et le prix sont les premiers critères, devant la sécurité)
- **Corentin Leblanc (CA Villefranche Beaujolais Saône)** : difficultés car si des portails existent (dépôt d'urbanisme, demande de carte d'identité) il y a rarement des déclarations d'accessibilité assorties
- **Marlène le Dieu de Ville** : le non-recours est lié au manque de moyens mis en œuvre pour accompagner la dématérialisation (« tout ne dépend pas de nous », « vous allez nous aider à argumenter sur le sujet »)

Responsabilité des éditeurs et rôle de l'État

- **Francis Béguet (Agglopolys)** : responsabilité des éditeurs pour améliorer l'accessibilité de leurs logiciels

- **Marlène le Dieu de Ville** : si l'État n'agit pas auprès des éditeurs de logiciels, les collectivités ne pourront pas progresser ni en matière d'accessibilité, ni en matière de donnée ou de cybersécurité

9. Prochaines étapes de la démarche

2^e réunion plénière : 18 septembre 2025 – 9h/11h

- Identifier les besoins externes aux collectivités (liés aux acteurs publics, acteurs privés et autres)
- Objectif : construire un plaidoyer national
- Lien de connexion :

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 313 714 951 906 4

Code secret : ZM67jb7U

3^e réunion plénière : 9 décembre 2025 – 9h/11h

- Élaborer à partir de retours d'expériences un guide pratique pour permettre aux collectivités de monter en compétences sur les sujets numériques
- Objectif : établir un plan d'action d'accompagnement des territoires à déployer à la suite des élections de 2026
- Lien de connexion :

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 369 678 629 782 1

Code secret : t7PX2yA2

Contact :

Jules PODCZASKI

Conseiller numérique

jpodczaski@interconnectes.com

Tel 06.59.03.72.70